

Procès verbal

Le vendredi 05 juin 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 29 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Sylvain JUNQUA.

Secrétaire de la séance : Mathieu MAGNESSE

Présents : Sylvain JUNQUA, Mathieu MAGNESSE, Annabel GUIARD- COLOMBIE, Marc PICABIA, Philippe DOUVEZ, Elodie PLE, Christelle MIENVILLE, Mylène DUBUC, Marie-Claude RICARD

Représentés : François VICENTE représenté par Mathieu MAGNESSE

Absents et excusés : Alexandre STEIN

Ordre du jour :

1. Désignation d'un délégué et de trois suppléants au scrutin majoritaire à deux tours, dans le cadre de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026

Délibérations du conseil :

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (N° DE_039_2026)

Vu le décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, M. le Maire indique que le bureau électoral est composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des membres présents les plus jeunes. Il s'agit de :

La présidence du bureau est assurée par le Maire Sylvain JUNQUA

Pour l'élection des délégués, le candidat est : Sylvain JUNQUA

Il est procédé au vote à bulletins secrets

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

A Obtenu

M. Sylvain JUNQUA : 10 Voix

Ayant obtenu la majorité absolue, M. Sylvain JUNQUA est proclamé élu en qualité de

délégué pour les élections sénatoriales

ELECTIONS DES DELEGUES SUPPLEANTS

Les candidats sont : Picabia Marc / Guiard Annabel / Magnesse Mathieu

Il est procédé au vote à bulletins secrets

Après dépouillement les résultats sont les suivant :

Nombre de bulletins : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

M. Picabia Marc : 10 Voix

Mme Guiard Annabel : 10 Voix

M. Magnesse Mathieu: 10 Voix

Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus(e) en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Délibération : adoptée

Sylvain JUNQUA
Président de séance



Mathieu MAGNESSE
Secrétaire de séance

